

Comité de pilotage

Date : 11/05/17

Participant.e.s : élus : Fernand Karagiannis, Patrick Thevenet, Annie Morin, Vincent Beillard, André Oddon, Agnès Hatton, Joachim Hirschler, David Gourdant, et Sabine Girard

Public : Aude Cubilie et Maguy Ailliot (Observatoire de la Participation), Jean-Philippe Sauzier, Laurent Casals, Jean-Claude Maurau, Alain Lescroart, Pascal Denavit

Excusé.e.s : Josselyne Bougard, Christine Seux, Michel Gautheron et Isabelle Raffner

Animation : Patrick Thevenet

Secrétariat : Fanny Larroque

Agenda communal

- **Mardi 16 mai** : 19h30, mairie de Saillans. Tirage au sort de nouveaux membres de l'OP
- **Mercredi 17 mai** : 18h, GAP jardins partagés
- **Samedi 20 mai** : réunion GAP Fleurissement à 10h, Mairie
- **Mercredi 31 mai** à 16h, Jardin public. Inauguration du jardin public, organisée par la municipalité et les Petites Canailles

Texte 1 ou 2 paragraphes, indiquant les décisions et/ou orientations prises :

Le groupe de travail sur la transition énergétique à Saillans a présenté le « dispositif à un euro », dispositif d'aide de l'Etat aux foyers les plus modestes pour l'amélioration thermique du logement. Ce groupe de travail souhaite faire connaître et accompagner ce dispositif sur l'ensemble du village.

Il est décidé de supprimer le GAP Mobilité et de créer une "commission" Circulation-Stationnement-Mobilité regroupant habitants et élus sur les questions liées aux travaux et aux déplacements.

Relevé des décisions

1) Travaux, André Oddon

Sujet 1 : parking du Rieussec – information et échanges, prise de décision ultérieure

Présentation de différentes options pour l'aménagement du parking du Rieussec, par Jean-Philippe Sauzier, ingénieur urbaniste consultant à Crest.

2) Environnement, Energie, Mobilité, débat et décision

Sujet 1 : présentation du "dispositif à un euro" par Alain Lescroart et Jean-Claude Maurau – groupe de travail sur la transition énergétique à Saillans. – information et échanges

Cf doc joint

Dispositif d'aide de l'Etat aux foyers les plus modestes pour l'amélioration thermique du logement, un dispositif que le groupe de travail sur la transition énergétique souhaite faire connaître et accompagner sur l'ensemble du village.

Décisions : le groupe se rapproche du CCAS pour identifier Les personnes qui pourraient bénéficier du dispositif. Des documents de présentation seront effectués par le groupe de travail, la commission transparence-info aidera à leur finalisation et à leur diffusion.

Sujet 2 : information sur la plate-forme énergétique, Vincent Beillard, 5min

Portée par la CCCPS, des outils de communication vont bientôt être diffusés.

Sujet 3 : GAP Mobilité

Suite au CR du dernier GAP Mobilité du 3 mai, il est décidé de supprimer le GAP Mobilité et de créer une "commission" Circulation-Stationnement-Mobilité regroupant habitants et élus. (Date : jeudi 22 juin à confirmer). Il se tiendra un dernier GAP Mobilité pour clarifier les actions passées, présentes, imaginées : mercredi 14 juin, à 18h00 mairie

3) Travaux- Suite, André Oddon

Sujet 2 : Containers semi enterrés place du Prieuré – décision

La mise en place des nouveaux containers est très compliquée, Vincent Beillard est en lien avec la CCCPS pour améliorer le service et informe régulièrement l'agent à l'accueil de la mairie qui reçoit beaucoup de plaintes.

L'emplacement initialement prévu au Prieuré pose des problèmes techniques d'accessibilité pour les collecteurs. Il faut donc les changer de place.

Décisions : il est demandé à la CCCPS que les containers semi-enterrés soient à l'ancien emplacement et le tri dans la pente à la suite du verre. Fanny Larroque effectuera une information reprenant le mail d'Héloïse Lefort, qui sera diffusée sur le site de la mairie et donnée à l'accueil.

Sujet 3 : les Bélières des Samarins : information, débat

Suite du CP du 6 avril 2017, des devis ont été réalisés : 1144 € HT soit 1372,80 € TTC

La bélière est utilisée pour le traitement des eaux pluviales et rend donc un service en conséquence.

Décision : ces travaux seront réalisés par les services techniques de la mairie (à planifier)

Sujet 4 : Gestion de la forêt du Grand Barry (au Chabrier) – information

Cette forêt est gérée par l'ONF, qui effectue des coupes correspondant à l'abatage d'arbres anciens : suppression de certains pins noir d'Autriche âgés, pour permettre aux jeunes de grandir et aux semis de germer, sans débardage et troncs positionnés en travers.

Sujet 5 : GAP Fleurissement – information

Réunion du GAP Fleurissement le samedi 20/05/17 à 10h

Pour lutter contre la Pyrale du buis, la mairie va acheter du Trichotop Buxus (diffuseur de micro-insectes).

Décision : André Oddon va réaliser une information auprès des habitants pour sensibiliser à la lutte contre la Pyrale du buis et proposer une commande groupée.

Sujet 6 : renouvellement des potelets et barrières rue Raoul Lambert et rue Dr Illaire.

Renouvellement des corbeilles dans le village et Toutounet

Décision : Vincent Beillard effectue des devis pour tous ces aménagements et associe le GAP Fleurissement.

4) Fanny et élus Relation, information et décision, cf note ci-dessous

Journée du 2 juin sur les sollicitations : présentation du programme, des inscriptions. Décisions : liste des élus qui participent à la journée :

- Matin : Joachim, Agnès, Annie, Patrick
- Pic-nic : Joachim, Sabine, Fernand
- Après-midi : Joachim, Fernand, Vincent, André

Fanny Larroque coordonne la journée. Il a été aussi proposé à des habitants et des membres de l'Observatoire d'y participer.

Sabine et Fanny travaillent sur un questionnaire pour évaluer la journée, savoir si cela correspond aux attentes des participants.

5) Jeunesse : un prochain CP spécial Jeunesse – information

Il aura lieu le 1^{er} juin.

Sujet à aborder : sur l'école - classe verte, plan numérique (tablettes), accueil Jeunes, etc.

Agnès s'occupe de voir avec les élus Jeunesses pour inviter les maires des communes et les institutrices.

6) Divers et questions du public

- Lettre d'info spéciale budget : chaque élu doit écrire ses articles
- Un mail sera envoyé à tous les inscrits des commissions pour être « correspondant du site ».
- Information sur le gel de la clairette qui a touché le secteur. Les viticulteurs touchés par ce phénomène seront contactés

Mots clefs

Parking du Rieussec, « dispositif à un euro », GAP mobilité, containers semi-enterrés, bélière des Samarins, GAP Fleurissement, sollicitations

Débriefing animation

Pour plus d'information ...

Note : déroulé journée sur les sollicitations

Jeudi 1^{er} juin

18h : Accueil à la mairie et tour du village ensuite.

Possibilité de venir assister au comité de pilotage de 20h à 22h. Afin de garantir le travail des élus, la présence sera limitée à 2 personnes maximum par structure (merci de vous inscrire en avance), dans une limite de douze personnes en total.

Vendredi 2 juin :

9h : Café d'accueil offert par la mairie, salle polyvalente

9h30 : temps de présentation

10h : mot d'accueil de l'équipe municipale et présentation du fonctionnement participatif et collégial de Saillans

11h : travail en petits groupes : questions sur la démarche de Saillans, temps d'échanges sur les expériences et actions des différentes structures présentes. Puis partage collectif.

12h30-14h : repas partagé en bord de Drôme, apportez vos spécialités locales et vos maillots de bain ! – salle polyvalente en cas de pluie

14h-16h30 : travail en petits groupes sur des thématiques proposées par l'équipe de Saillans et par les participants : révision du PLU, participation des habitants sur l'éclairage public, actions de communication et transparence, etc.

16h45 : fin de la journée, possibilité de passer le week-end à Saillans pour ceux et celles qui veulent découvrir la vie locale (nombreuses balades à partir du village, circuits VTT, baignade, café associatif, marché du dimanche, etc.).

Infos pratiques :

Tout participant doit s'inscrire au préalable. La date limite pour des inscriptions est le 15 mai 2017. Les inscriptions sont nominatives.

Par souci de solidarité avec l'ensemble des structures souhaitant participer, et pour permettre des réels échanges entre nous, le nombre de participants par structure est limité à 5 personnes maximum par structure. L'ensemble des participants à la journée est limité à 50 personnes. S'il reste des places, nous vous tiendrons informés.

Inscrits au 09/05 :

- Collectif Poursuivre d'Auvergne, M. Lafay – 5 pax
- Centre Social du Beaufortin – 5 pax
- Conseil Citoyen de Digne, Roger Proix- 6 pax
- Collectif Ouishare, antenne Lyon-Ardèche, Marie Louvet – 1 pax
- Association La parole aux Citoyens, commune de Mallemort (Bouches du Rhône), Thierry Platon – 1 pax
- Isabelle Dalban (inscription individuelle)- 1 pax
- Jérémy Celsan (inscription individuelle) – 1 pax